

Deuxième Forum conjoint CAD-OCDE et syndicats

« *Stratégies des bailleurs de fonds et des syndicats pour mettre en œuvre l'Agenda 2030 des Nations Unies* »

Organisé par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) et le Réseau syndical de coopération au développement (RSCD).

Centre de conférences de l'OCDE, 2 Rue André Pascal, 75016 Paris
Lundi 14 décembre 2015 de 14 à 18 heures
Salle de conférence 2

Contexte

Lors de l'Assemblée générale des Nations Unies de septembre 2015, les chefs d'État ont adopté le nouvel agenda du développement durable, l'Agenda 2030. L'accord établit une série d'objectifs de développement durable ambitieux pour les 15 prochaines années, incluant les principales priorités du mouvement syndical et du monde du travail. L'Agenda 2030 étant adopté, l'attention se tourne désormais vers son application et son suivi.

Les participants au Forum discuteront des possibilités pour les syndicats et les bailleurs de fonds de participer à des stratégies communes pour mettre en œuvre l'Agenda 2030 et ses objectifs. La rencontre sera l'occasion de partager des démarches et des politiques novatrices qui se sont révélées efficaces au niveau national pour réduire les inégalités et entretenir le développement piloté par les pays.

S'appuyant sur les conclusions du dernier Forum conjoint CAD-OCDE et syndicats en 2014¹, les participants à la réunion s'intéresseront particulièrement au rôle du dialogue social en tant que l'un des moyens de mise en œuvre de l'Agenda 2030 et, plus largement, pour sa participation essentielle à l'amélioration des stratégies de développement durable.

Les conclusions des débats peuvent servir de base à des recommandations et à des actions politiques concrètes pour établir de futurs partenariats possibles autour ces thèmes.

¹ Rapportez-vous au document : http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/summary_tu-dac_forum_fr.pdf

Ordre du jour annoté

14h – 14h15 Remarques liminaires

Erik Solheim, président du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE
Wellington Chibebe, secrétaire général adjoint de la CSI

14h15 – 15h30

PANEL DE HAUT NIVEAU

La pertinence du dialogue social au niveau national pour le développement

Cette table ronde portera principalement sur la pertinence du dialogue social pour le développement en tant que moyen de mise en œuvre de l'Agenda 2030. Son objectif sera le partage d'expériences et de recommandations précises sur la façon dont le dialogue social peut enclencher des processus de développement s'appuyant sur une bonne gouvernance et une pérennité sociale.

Table ronde modérée par Wellington Chibebe, CSI :

- *Kacem Afaya, secrétaire général adjoint de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT)*
- *Irene Wennemo, secrétaire d'État, Ministère de l'emploi, Suède*
- *Alvaro García, ministre en charge du bureau de la Planification et du Budget, gouvernement d'Uruguay*
- *Kwame Ofori-Gyau, Association des employeurs du Ghana (Ghana Employer's Association)*

[Table ronde suivie d'une discussion](#)

15h30 – 16h30 Les stratégies nationales pour l'emploi des jeunes et le rôle des partenaires sociaux

Étant donné sa relation directe avec les engagements pris au travers de l'Objectif 8 (*D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail*), la discussion s'orientera sur les stratégies nationales pour l'emploi, des jeunes en particulier, et sur le rôle des partenaires sociaux. Elle devrait aider à comprendre la contribution spécifique des partenaires sociaux à la définition et à l'application des politiques d'emploi, et la façon dont elles participent au développement.

Table ronde modérée par John Egan, Coordinateur - Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, OCDE :

- *Prince Asafu-Adjaye, Institut de recherche et d'éducation ouvrière de la CSI-Afrique (Ghana)*
- *Gianni Rosas, directeur et spécialiste principal pour l'emploi du bureau de l'OIT pour l'Italie et San Marino*
- *Henri-Bernard Solignac-Lecomte, responsable de l'Unité Europe, Moyen-Orient & Afrique, Centre de développement de l'OCDE*

Table ronde suivie d'une discussion

16h30 – 16h45 **Pause**

16h45 – 17h45 **De quelle façon les politiques des bailleurs de fonds contribuent-elles à la création d'emplois décents grâce aux programmes de coopération pour le développement du secteur privé ?**

De quelle façon les politiques des bailleurs de fonds peuvent-elles contribuer à la réalisation de l'Objectif 8 – c'est-à-dire à la création d'emplois décents – grâce à des programmes de coopération pour le développement du secteur privé ? Cette discussion peut examiner le rôle des acteurs du secteur privé dans le développement, ainsi que les engagements nécessaires pour sa participation aux initiatives de développement. Elle sera stimulée par l'examen de cas concrets au niveau national dans des pays en développement.

Table ronde modérée par Dorothea Groth, vice-présidente du CAD

- *Yves Dricot, Conseiller général et Directeur de la Direction Thématique du Directoire-Général pour la Coopération au Développement et l'Aide Humanitaire, Gouvernement de Belgique*
- *Kristin Sjöblom, directrice principale des affaires environnementales, sociales et de gouvernance, Swedfund, Suède*
- *Alex Richard Nkosi, Institut de recherche et d'éducation ouvrière de la CSI-Afrique (Malawi)*

Table ronde suivie d'une discussion

17h45 – 18h **Conclusions finales et recommandations**

Wellington Chibebe, secrétaire général adjoint de la CSI
Erik Solheim, président du CAD de l'OCDE



Le **Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE** est un forum international au sein duquel des gouvernements donateurs et des organisations multilatérales – comme la Banque mondiale et les organisations du système des Nations Unies – se rassemblent pour aider des pays partenaires à réduire la pauvreté. Le CAD aide à garantir des vies meilleures aux populations des pays en développement en appréhendant le financement du développement, en renforçant la fourniture de l'aide, en améliorant la politique de développement et en établissant des partenariats pour le développement. Pour d'autres précisions : <http://www.oecd.org/fr/cad/>

La **Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC)** est l'interface entre les syndicats et l'OCDE. C'est une organisation syndicale internationale bénéficiant du statut consultatif auprès de l'OCDE et de ses divers comités. Pour d'autres précisions : <http://www.tuac.org/fr/public/index.phtml>

Le **Réseau syndical de coopération au développement (RSDC)** est une initiative de la Confédération syndicale internationale (CSI) regroupant des organisations syndicales affiliées, des organisations solidaires, des représentants d'organisations régionales de la CSI, les Fédérations syndicales internationales (FSI), la Confédération européenne des syndicats (CES) et la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC). Le Réseau a pour but de traduire la perspective syndicale dans les débats sur la politique en matière de développement international et d'améliorer la coordination et l'efficacité des activités syndicales dans le domaine de la coopération au développement. Pour d'autres précisions : <http://www.ituc-csi.org/development-cooperation?lang=fr>